



22 mai 2018

Service de la consommation et affaires vétérinaires

Rapport annuel 2017

Le Service de la consommation et affaires vétérinaires (SCAV) a publié son rapport annuel 2017. Les inspections et contrôles effectués par le SCAV ont montré que le processus de production du fromage s'est amélioré et que les valeurs maximales des métaux lourds dans l'eau potable et des pesticides dans le vin ne sont pas dépassées. Toutefois, il existe encore un grand potentiel d'amélioration en ce qui concerne les sous-produits désinfectants dans l'eau de baignade, qui est désormais également soumise à la législation sur les denrées alimentaires. Dans le domaine du bien-être animal, il a été nécessaire de réagir aux annonces de plus en plus fréquentes de la population. Sur le plan de la santé animale, le programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) se poursuit.

L'eau de baignade et l'eau de douche soumises à la législation sur les denrées alimentaires

Depuis le 1^{er} mai 2017, les eaux de baignade et les eaux de douche sont soumises à la législation sur les denrées alimentaires. A l'avenir, le SCAV devra faire face à de nouvelles tâches, en particulier dans le contrôle de l'eau de douche pour les légionnelles, dans les hôtels par exemple.

Amélioration du processus de production

Dans la production du fromage, il a été constaté ces dernières années une amélioration dans l'utilisation du lait des vaches atteintes d'une infection de la mamelle. La détermination des staphylocoques dans le grain de chaudière (lait caillé) est le paramètre idéal pour mesurer cet effet. Les staphylocoques sont des bactéries qui peuvent former des toxines provoquant des vomissements et/ou des diarrhées lorsqu'elles sont consommées. Au cours des dernières années, les dépassements des valeurs maximales n'ont cessé de diminuer, passant de 27% à 6%. Cela est principalement dû à une bonne coopération entre les services concernés et à un suivi important de la part de l'inspecteur des denrées alimentaires.

Potentiel d'amélioration des sous-produits de désinfection

Au cours de l'été 2017, 78 contrôles de détermination de chlorates, bromates ou THM (trihalométhane) dans l'eau de baignade ont été effectués. Le taux de non-conformité était très élevé, soit 68%. Ces sous-produits de désinfection peuvent avoir un effet néfaste sur la santé des baigneurs. Dans ce contexte, il est important d'entreposer correctement les produits chimiques utilisés, de renouveler l'eau de baignade par une quantité d'eau fraîche suffisante et, enfin et surtout, de favoriser une bonne hygiène des baigneurs (douches avant le bain!).



Métaux lourds dans l'eau potable et pesticides dans les vins du Valais en dessous des valeurs maximales

Dans le cadre de campagnes de surveillance, 79 échantillons d'eau potable ont été analysés afin de rechercher les teneurs en divers métaux lourds et 70 échantillons de vins pour déterminer leur teneur en pesticides. Tous les échantillons étaient conformes à la législation sur les denrées alimentaires. Cela signifie qu'aucune valeur maximale n'était dépassée.

Sensibilité croissante au sein de la population

L'intérêt et la sensibilité de la population en ce qui concerne le bien-être des animaux augmentent. L'Office vétérinaire est de plus en plus souvent invité à prendre position et à effectuer des inspections sur le terrain.

Dans ce contexte, souvent émotionnel, il est difficile de répondre aux attentes de chacun. Le sens de la justice du public va parfois au-delà des exigences minimales prescrites par la loi. De plus, il n'est pas toujours facile pour les détenteurs d'animaux d'accepter un contrôle.

Eradication de la diarrhée virale bovine (BVD)

Dans le domaine de la santé animale, le programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) se poursuit. L'Office vétérinaire et les vétérinaires locaux, travaillent actuellement de manière intensive à la lutte contre cette épizootie.

Le rapport annuel 2017 du Service de la consommation et affaires vétérinaires est disponible sous le lien : <https://www.vs.ch/fr/web/scav/rapports-annuels>.

Personnes de contact

Elmar Pfammatter, chimiste cantonal, chef du Service de la consommation et affaires vétérinaires (SCAV), 027 606 49 50

Eric Kirchmeier, vétérinaire cantonal, 027 606 74 50